

## Compte-rendu de l'audience au Rectorat sur la question de l'application de la circulaire du 2 octobre 2012 dans les CLA du Val-de-Marne

Le 25 juin 2014, l'intersyndicale composée de SUD Education, le SE-UNSA, la FSU, FO, le SGEN-CFDT et la CGT-Educ'action ainsi que 6 enseignantes en CLA a été reçu en audience au Rectorat sur la question de la mise en place et de la généralisation des UPE2A dans le 94.

Les revendications portées, établies lors de réunions d'enseignant-e-s de CLA, sont les suivantes :

- maintien du groupe-classe
- maintien d'une intégration décidée par les enseignants et eux seuls, uniquement sur des critères pédagogiques
- maintien de la charge de professeur-e principal-e au/à la professeur-e titulaire du poste spécifique ainsi que de l'indemnité de professeur-e principal-e
- maintien des 26h-poste + 1 HSA dans le 94, comme dans le 77 et le 93
- maintien de la bonification indiciaire de la politique de la Ville concernant les élèves allophones.

Les inquiétudes des enseignant-e-s concernant la création des UPE2A sont nombreuses:

- L'application de la circulaire d'octobre 2012 dans le 94 va entraîner la suppression de la continuité pédagogique et des problèmes kafkaïens d'emploi du temps.
- Dans les établissements où des UPE2A ont été créées la double inscription n'est pas garantie donc si le ministère n'a pas les moyens de mettre cela en place, il faut rester sur le modèle des CLA qui fonctionnent très bien.
- Des élèves non nageurs seront inclus dans une classe banale d'un niveau supérieur à la 6<sup>ème</sup> et n'obtiendront pas leur brevet de natation.
- Le nombre d'heures est insuffisant en UPE2A par rapport aux classes banales (31 heures en 5<sup>ème</sup> contre 21 heures en UPE2A)
- L'application de la circulaire entraîne une discontinuité territoriale : ainsi, il vaut mieux désormais être un élève allophone dans le 93 plutôt que dans le 94. La proposition de demander l'avis de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a été faite.
- Concernant l'orientation des élèves en lycée, la question se pose de savoir quelle inscription sera prise en compte (celle en UPE2A ou celle en classe banale) sur Affelnet.
- Un manque de cadrage important est à noter dans le 94 (où il y a 30 classes de CLA), ce qui entraîne une application à la carte de la circulaire par les chef-fe-s d'établissement (ce qui ressort de l'enquête menée par le collectif).
- La transformation des CLA en UPE2A pose le problème de la charge de professeur-e principal-e et de la prime qui en résulte ainsi que celle d'une double charge de professeur-e principal-e qui pourrait être imposée aux enseignant-e-s.
- Le suivi linguistique prévu dans la circulaire n'est pas pris en compte dans le 94.

Les enseignant-e-s déplorent qu'il n'y ait pas eu de concertations collectives, ni de consultations des enseignant-e-s en CLA (sauf de manière individuelle). Une demande de moratoire concernant l'application de la circulaire a été faite.

Des réponses insuffisantes ont été apportées pendant l'audience :

- Un GPI (groupe de pilotage et d'impulsion) intercatégoriel a été mis en place dans le 94 à la demande de Mme Robine qui se réunit tous les 2 mois. Ses conclusions doivent être rendues dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2014. L'ordre a été donné de ne pas communiquer avant les résultats rendus par le GPI. Tant que les conclusions ne seront pas rendues, il n'y aura pas de circulaire académique. 3 enseignant-e-s de terrain feraient partie de ce GPI (mais aucun des 30 enseignant-e-s de CLA du 94 ne les connaît).
- Concernant la double inscription et le retour sur secteur, une préconisation a été faite : la

création dans les établissements accueillant des élèves allophones d'un référent EANA (élève allophone nouvellement arrivé) qui veillera au retour sur secteur et à ce qu'il y ait 3 ou 4 places réservées par niveau pour permettre l'intégration des élèves allophones.

- Concernant la charge de professeur-e principal-e des CLA, la prime ISO sera toujours versée mais aucune réponse n'est donnée quant au fait de savoir si un enseignant peut être référent CLA et professeur-e principal-e d'une autre classe.
- Le CASNAV soutient que le suivi est essentiel : une dotation de 3 heures par élève est prévue mais ces heures sont accordées sur présentation d'un projet.

Concernant la demande de moratoire sur l'application de la circulaire et la garantie que la mise en place expérimentale des UPE2A dans le 94 ne donnera pas lieu à une application plus large, aucun n'engagement n'a été pris.